

CM/Dec.337 (LXVI)

Rapport du Secrétaire Général sur la Mise en oeuvre de la Plate-forme d'Action Africaine: Femmes, Paix et Développement (Doc. CM/2016 (LXVI))

Le Conseil:

- a) **PREND NOTE** du rapport ainsi que de la Déclaration de Kigali sur la Paix, la Guerre, le Développement et du Plan d'Action pour les zones touchées par les conflits;
- b) **RAPPELLE** l'approbation, par le Sommet, du Plan d'Action de Kampala en 1994 et de la Plate Forme d'Action Africaine en 1995, ainsi que du principe de la création d'un mécanisme concret pour faciliter la participation des femmes au processus de paix;
- c) **APPROUVE** la création d'un Comité des femmes africaines pour la paix tel que proposé par le Forum des Femmes Leaders pour la Paix à Johannesburg, Afrique du Sud en Novembre 1996;
- d) **DEMANDE** au Secrétaire Général de l'OUA de préparer de toute urgence, en collaboration avec l'Organe Central de l'OUA au niveau des Ambassadeurs, et de faciliter le fonctionnement de ce Comité et de lui accorder tout l'appui nécessaire afin de lancer ses activités et garantir son bon fonctionnement;
- e) **RECONNAIT** le rôle important et la contribution des femmes dans la promotion de la culture de la paix; et à cette fin, **LANCE UN APPEL** aux Etats membres et au Secrétariat Général de l'OUA et aux autres organisations concernées, telle que l'UNESCO, pour qu'ils encouragent et diffusent la culture de la paix et de la tolérance dans tous les secteurs de la société africaine;
- f) **LANCE UN APPEL** aux Etats membres pour qu'ils entreprennent des actions concrètes en vue d'assurer le suivi du Sommet Mondial sur le micro-crédit et promouvoir le renforcement du pouvoir économique des femmes en adoptant des systèmes de micro-crédit adaptés à leur contexte spécifique.
- g) **INVITE** le Secrétaire Général de l'OUA à demander aux Etats membres d'adresser régulièrement à l'OUA des rapports sur la mise en oeuvre de la Plate Forme d'Action Africaine;

- h) **DEMANDE** au Secrétaire Général de l'OUA, en coopération avec le Secrétaire Exécutif de la CEA et d'autres organisations internationales concernées, de convoquer, sur une base régulière, la Conférence panafricaine des Ministres chargés de la condition féminine en vue de coordonner et de prendre en compte les questions et préoccupations des femmes dans les domaines de développement sur le continent en vue de la mise en oeuvre efficace des Plate-Formes d'Action Africaine et Mondiale;
- i) **DEMANDE** au Secrétaire Général de soumettre un rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la présente décision à la soixante-septième session du Conseil.

CM/Dec.338 (LXVI)

Assistance au Centre Africain de Développement des Engrais (CADA)

Doc. CM/1999 (LXVI) Add.2

Le Conseil:

- a) **PREND NOTE** du Rapport;
- b) **EXHORTE** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier et/ou adhérer à la Convention établissant le Centre Africain de Développement des Engrais;
- c) **LANCE UN APPEL** aux Etats membres pour qu'ils s'acquittent de leurs contributions, y compris les arriérés de contributions au budget du Centre;
- d) **LANCE** par ailleurs un appel à la Communauté Internationale des donateurs pour qu'elle apporte des contributions généreuses au programme du Centre Africain pour le Développement des Engrais;
- e) **PRIE INSTAMMENT** le Directeur du Centre de faire la promotion commerciale du Centre en vue d'encourager l'adhésion de nouveaux membres;